

# Viva Cité

LE JOURNAL DES QUARTIERS DE STRASBOURG

Du 18 au 31 mars 2017 > n° 24 • 1,50 € • ISSN 2268-7602



## Parer au pire

Face à la menace terroriste, les autorités renforcent les mesures de sécurité, mais ne peuvent prévoir tous les scénarios.

# Cronenbourg : les Disciples prêchent la tolérance

Fondée en 1980 par le pasteur Gérard Haenel, l'association permet aux jeunes du quartier de mettre des mots sur un quotidien parfois violent.



Camille Langlade / Cuej

la guerre. » Il y a neuf ans, lui et sa famille ont quitté le Congo et sa guerre civile. Aujourd'hui doctorant en science de l'éducation, Nicolas Maheshe rédige une thèse sur le décrochage scolaire en milieu populaire et multiculturel. Plus tard, pendant les répétitions de danse, Gérard Haenel explique aux pré-ados le mot haine qui figure dans l'un des chants : « *C'est quand les gens se détestent tellement que, parfois, ils peuvent passer à l'acte* » – autrement dit tuer. Erolisa, arrivée du Kosovo il y a quelques années, lève alors la main. La fillette raconte comment son frère et sa sœur se sont fait « taper » par une voiture quand ils habitaient encore là-bas.

**Y**a des gens que ça dérange, les échanges, les mélanges ; qui se dressent des murs à l'écart des bâtards. » Dans une grande salle où des journaux de Mickey ornent les étagères, une cinquantaine d'enfants répètent les chants de la comédie musicale *Poussez les murs*, composée par Yannick Nedelec et Pierre Bloch. Assis sur des bancs en rangs serrés, ils suivent avec attention le pasteur Gérard Haenel, chef d'orchestre de cette assemblée cosmopolite. Le silence s'installe peu à peu : « *C'est bien ! Si on continue comme ça, ça va être une très bonne semaine !* »

## Un lieu de rencontre avant tout

A deux pas des barres d'immeubles, Les Disciples s'investissent tout au long de l'année dans la vie du quartier de Cronenbourg. Créée en 1980, cette association loi 1901 utilise les locaux de la paroisse protestante. Outre des distributions de vêtements et de nourriture, elle propose un service d'aide aux devoirs, en partenariat avec les écoles et collèges du secteur. Pendant les vacances scolaires, les salles de la rue Langevin accueillent les écoliers

■ **L'association Les Disciples propose activités culturelles et sorties en plein air, comme mi-février, au bord d'un lac à l'Espace européen de l'entreprise, à Schiltigheim.**

pour des activités sportives, artistiques et des ateliers manuels. Mais pour Gérard Haenel, fondateur et directeur de l'association, c'est avant tout un lieu de rencontre et de vivre-ensemble, quelle que soit la sensibilité religieuse de chacun.

## Le quotidien mis en musique

Les enfants répètent la comédie musicale depuis plusieurs mois déjà. Ils apprennent chants et chorégraphies. Racisme, société de consommation, repli sur soi, vol : autant de thèmes abordés par cette œuvre contemporaine. Le directeur précise qu'il faut « *apprendre mais aussi bien comprendre les paroles* » ; paroles qui illustrent souvent le quotidien des habitants du quartier.

« *On reprend les mots pour les faire vivre* », indique Gérard Haenel. L'explication d'un terme peut laisser place à des moments de partage où les jeunes – mais aussi les animateurs – parlent de leur expérience en toute confiance. Après la chanson *Un Monde Ailleurs*, Nicolas Maheshe, un bénévole, vient témoigner devant le groupe : « *Parfois, certaines personnes fuient leur pays à cause de*

## Comme des volcans éteints

Les enfants apprennent ainsi à gérer leurs traumatismes et à mettre des mots sur la violence, physique ou sociale, à laquelle ils sont ou ont été confrontés. Le pasteur et son équipe leur enseignent comment réagir calmement aux insultes : « *Il existe différentes alternatives à la violence*. » Avec ce travail de prévention, l'association veut éviter que les adolescents ne soient livrés à eux-mêmes. Les jeunes sont parfois comme des « *volcans éteints* » et l'embrasement n'est jamais loin, constate Gérard Haenel.

L'association entend aussi décloisonner le quartier pour que « *la banlieue rejoigne le centre et que le centre rejoigne la banlieue* ». Les Disciples n'hésitent pas à le faire lors de sorties organisées pour remercier les donateurs de l'association, à Strasbourg ou ailleurs. En février, les jeunes et leurs animateurs se sont rendus au service Education de la ville. Ils ont joué des percussions et chanté en plein air devant une assemblée de fonctionnaires émus. « *C'est la première fois qu'on voit ça* », soufflait alors l'un des spectateurs.

**Camille Langlade**

# La nuit, Illkirch fait des économies

*Instaurée le 1<sup>er</sup> juillet 2016, l'extinction partielle de l'éclairage public nocturne permet à la municipalité d'alléger sa facture d'électricité de plusieurs dizaines de milliers d'euros.*

**1** h30 : plus grand monde dehors, les lampadaires s'éteignent et les rues sont plongées dans le noir. Elles le resteront jusqu'à 4h30. Seuls les axes structurants échappent à la pénombre. A Illkirch, l'extinction de l'éclairage la nuit, expérimentée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2016, est maintenue, car bien accueillie par les habitants. « Faire de l'écologie, c'est aussi faire des économies », souligne Richard Hamm, maire-adjoint à l'écologie, aux espaces verts et naturels. La Ville s'attend à une baisse des dépenses de 49 000 euros par an, soit environ 20% du budget total en éclairage. Une économie bienvenue dans un contexte de baisse des dotations de l'Etat.

La mise en place du dispositif a été simple et n'a demandé qu'un faible investissement : un budget de l'ordre de 9000 euros afin de dissocier les horloges de commande selon les rues. Quant au volet écologique, la commune estime la réduction de rejet à 44,1 tonnes de CO2 par an.

## « On n'est pas allés assez loin »

En septembre dernier, une consultation citoyenne a été organisée. Sur la bonne centaine d'Illkirchois qui a répondu à l'enquête, la majorité était en faveur du maintien de l'extinction de l'éclairage public après la fin de l'expérimentation en décembre 2016. De plus, une réunion publique s'est tenue fin octobre afin d'expliquer le projet et de rassurer la population. « Du point de vue de l'élu écologiste [M. Hamm] on n'est pas allés assez loin ; du point de vue des habitants, c'est satisfaisant », résume Laurent Oswalt, qui travaille au Centre technique municipal.

Etendre la plage horaire de l'extinction de l'éclairage semble difficile. Elle a été choisie sur une base fixe : l'heure du premier et du dernier tramway de la CTS ; avec un délai d'une petite demi-heure afin de donner le temps de se rendre au tram ou rentrer chez soi. Richard Hamm n'exclut pas à long



Aurélia Abdelbost / Cnej

**■ Au loin, la route de Lyon reste éclairée, alors que les ruelles adjacentes demeurent dans le noir de 1h30 à 4h30 du matin.**

terme d'arriver à éteindre les lampadaires dans les axes structurants (rue du 23 Novembre, route de Lyon, une partie de la route Burkel, rue des Vignes, rue des Roseaux et avenue Messmer), ou d'allonger la durée d'extinction au cas par cas, selon les rues. L'élu de l'opposition, Thibault Philipps (LR-UDI), soulève, lui, l'idée de geler un point lumineux sur deux, le long de ces grands axes. Mais aucune modification n'est pour l'instant inscrite au calendrier.

## « La charrue avant les bœufs »

Toutefois, de petites adaptations sont à prévoir. Thibault Philipps dit avoir « l'impression qu'on a mis la charrue avant les bœufs et que, maintenant, on doit faire des ajustements ». Exemple : il a fallu ajouter, après coup, une télécommande qui permet de rallumer l'éclairage d'une rue en cas d'accident. Quant à l'enquête qui permettra d'estimer le nombre de personnes qui se déplacent à ces heures, elle n'est encore qu'à l'état de projet.

Le jeune élu souligne aussi qu'il serait possible d'installer des billes réfléchissantes au sol pour mieux protéger les pistes cyclables. De son côté, Richard Hamm invite les cyclistes nocturnes à

bien s'équiper de sorte qu'ils soient visibles sur les bords des routes obscures.

Plus globalement, pour l'adjoint, il s'agit d'inciter les Illkirchois à réapprendre à agir pour la communauté et à ne pas seulement se comporter en citoyen consommateur. « On a perdu le sens de la nuit », relève-t-il. Et il est bien conscient qu'éteindre les lumières donne le sentiment d'un retour en arrière alors que depuis les années 1990, l'idée prévaut que l'électricité est propre et qu'elle peut être consommée à volonté.

Mais après huit mois d'expérience, la plus grande inquiétude concerne l'insécurité. Flamuer, un jeune habitant d'Illkirch, avoue : « Une fois, j'étais sorti avec des amis, puis on est rentré chacun de notre côté, je ne me sentais pas en sécurité. » Néanmoins, la Ville souligne que 6000 communes pratiquent déjà l'extinction nocturne de l'éclairage, sans hausse de la délinquance. D'ailleurs, à Illkirch, aucun accident n'a été directement imputé à cette mesure depuis sa mise en place.

**Aurélia Abdelbost  
Shaza Almadad**

**23**

sur 65 commandes d'éclairages ont du être modifiées.

**8**

mois que les rues s'éteignent entre 1h30 et 4h30.

# Une belle vitrine pour Primark

Le géant irlandais du prêt-à-porter low cost investit dans la construction d'un magasin de quatre étages dans l'îlot Printemps. Démarré le 20 février, le chantier doit s'achever en 2019.



Laurie Colinet / Cuej

Camions et hommes en jaune ont débarqué à l'angle de la rue du Noyer et du quai Kellermann. Le terrain béant derrière le magasin Printemps est en friche depuis la démolition du parking en silo qui datait des années 1960. A la place, s'élèvera un bâtiment de cinq étages, dont quatre sont destinés à accueillir la chaîne de prêt-à-porter irlandaise, Primark.

Le centre-ville de Strasbourg comprendra ainsi un nouveau magasin de 5600 m<sup>2</sup>, une surface supérieure à l'ensemble des commerces actuels de l'îlot Printemps, soit H&M, Uniqlo et Printemps (4176 m<sup>2</sup> au total). Jeff Benarroch, directeur général de la Financière Valim, maître d'ouvrage du projet, s'enthousiasme car sa société « n'a jamais construit de magasin aussi grand ! » Ce chantier marquera la fin de la rénovation de l'îlot Printemps commencée en 2013.

## Une aubaine commerciale

Depuis le 1<sup>er</sup> mars, une passerelle est disposée au niveau du quai Kellermann afin de laisser un passage piéton car la voie sera occupée par les camions de chantier.

Le projet initial consistait à créer un immeuble de logements. Mais la financière Valim a changé son fusil d'épaule quand la possibilité de faire venir Primark est apparue. Une aubaine pour la société immobilière

■ **Le chantier a débuté le 20 février et devrait se terminer en janvier 2019.**

## 400

C'est le nombre d'emplois qui devraient être créés par l'enseigne Primark.

■ **L'enseigne low cost s'étendra sur 5600 m<sup>2</sup>.**

spécialisée dans les baux commerciaux qui va pouvoir édifier un bâtiment à haute valeur ajoutée.

L'arrivée de cette grande enseigne réjouit également la municipalité. « On a tout fait pour que Primark vienne au centre-ville, qu'il ne parte pas en périphérie », explique Camille Luttenauer, chargée de mission Urbanisme commercial à l'Eurométropole. Elle ajoute : « C'est une belle revalorisation du site. » En outre, 400 à 500 emplois devraient être créés, selon Primark.

## Deux millions de clients

En France, la marque ne possède que dix enseignes. « La clientèle vient de loin pour consommer ce produit », relève Camille Luttenauer. Ce magasin « mass market », connu pour ses prix bas, pourrait attirer, dès la première année, deux millions de clients, soit 700 par heure, estime Primark. L'arrivée du géant devrait donc fortement contribuer à l'attractivité commerciale du centre-ville.

Selon une étude de la multinationale, 75% des clients se rendront à l'îlot par mode de transport "doux" (transports en commun, vélos et piétons). Quant aux livraisons, elles se feront depuis le quai Kellerman afin de diminuer les nuisances pour les riverains de la rue Marbach. Jeff Benarroch se veut rassurant : il n'y aura « pas de grosse circulation » dans cette petite rue.

## Une architecture moderne

Denu & Paradon Architecture, cabinet qui s'était déjà occupé des premières phases de rénovation de l'îlot Printemps, est en charge du projet. Fabien Lach, architecte responsable du chantier, évoque « un bâtiment ouvert sur la ville et élégant ». Sur le bloc initial, une seconde peau en aluminium de couleur nacré sera constituée par de grandes lames verticales et horizontales. Le tout dans un « esprit contemporain, mais qui respecte le contexte du centre-ville et le patrimoine existant », complète-t-il. De grandes baies vitrées devraient couvrir toute la hauteur du magasin à l'angle de la rue du Noyer et du quai Kellermann.

L'édifice accueillera au dernier étage quatre « maisons et appartements hauts de gamme » avec jardins sur le toit. Au-dessus de l'îlot et proche de la cathédrale, ces logements sont la « cerise sur le gâteau » pour l'architecte. Au sous-sol, on trouvera trois niveaux de parking privé assurant 167 places réservées aux riverains.

**Aurélia Abdelbost  
Laurie Colinet**



DR / DENU &amp; PARADON architecture

# Les Insoumis en quête d'appuis

En prévision de l'élection présidentielle, les militants de la France insoumise tentent de quadriller le terrain. Mais des désaccords persistent pour les législatives.

Une agitation particulière règne au bar Le Télégraphe à Strasbourg, le soir du 20 février. Parmi les clients, une table de vingt personnes s'agite. Il s'agit d'une réunion du groupe d'appui Krutenau de la France insoumise, le mouvement lancé en février 2016 par Jean-Luc Mélenchon. Ce groupe, fondé en septembre, compte 42 militants ayant signé une charte précisant leurs actions et leur organisation. Ce jour-là, l'objectif de la réunion est de créer de nouvelles antennes. Boris Morenas, étudiant de 24 ans et fondateur du groupe, explique la stratégie. Difficile de s'entendre à vingt alors que la charte exige d'un groupe d'appui qu'il soit composé de douze personnes maximum. L'objectif est de diviser le groupe de la Krutenau afin de créer des mini-groupes dans des zones non couvertes. Mais cette idée ne fait pas l'unanimité et quelques participants doutent de l'intérêt d'une réorganisation à quelques semaines de la présidentielle. La répartition entre quartiers suscite des interrogations : est-il judicieux d'avoir un découpage entre l'Observatoire et l'Esplanade ? Autre difficulté, aucun groupe d'appui n'est pour l'instant implanté dans les quartiers populaires comme HautePierre, la Meinau ou Neuhof, alors que Jean-Luc Mélenchon se présente en tribun du peuple.

## Une diversité revendiquée

Le débat se poursuit autour de l'utilité de militer devant les mosquées et avec les associations religieuses. Boris Morenas, lui, n'aime pas cette logique électoraliste, « Pas sûr que ce soit cohérent ou efficace. Cibler une partie de la population me dérange », confie-t-il.

Dans l'Eurométropole, 23 groupes sont chargés de faire connaître la France insoumise. Kévin Loquais,



Maxime Bossomney/Cuej

■ **Bernard, 58 ans, chômeur, milite pour la première fois et participe aux opérations de tractage.**

## 23

C'est, début mars, le nombre de groupes d'appui de la France insoumise au sein de l'Eurométropole.

## 6

Le nombre de circonscriptions législatives dans l'Eurométropole.

26 ans, est le créateur, dans le quartier Gare, du premier groupe d'appui à Strasbourg. « Beaucoup de gens militent pour la première fois », on veut « prendre le meilleur de chacun » affirme-t-il. Ces points militants sont reliés entre eux par une forte activité sur les réseaux sociaux. Chaque groupe d'appui anime une page Facebook qui lui permet de relayer les événements à venir. Une stratégie qui s'ancre dans la campagne numérique de Jean-Luc Mélenchon.

Le mouvement souhaite accueillir le plus de diversité possible afin de « ne pas rester entre mélenchonistes », explique Kévin Loquais. Mais les fondateurs des groupes d'appui sont d'anciens soutiens de Jean-Luc Mélenchon. A l'image de Boris Morenas qui était co-secrétaire départemental du Parti de gauche. A l'entrée du Lidl de Koenigshoffen, Christian, électricien de 69 ans à la retraite, distribue des tracts. Chez les Insoumis depuis la naissance du mouvement, il est politiquement rôdeur : il a milité au Nouveau parti anticapitaliste (NPA) d'Olivier Besancenot, puis a rejoint en 2012 le Front de gauche, avant de suivre

Jean-Luc Mélenchon dans cette nouvelle candidature.

La France insoumise est aussi lancée dans la course à l'Assemblée nationale. Dans les six circonscriptions législatives de l'Eurométropole, chaque groupe d'appui a choisi un binôme paritaire, validé par un comité électoral national.

## Concurrence aux législatives

Cette question provoque des frictions avec le Parti communiste. Même si ce dernier soutient Jean-Luc Mélenchon à l'élection présidentielle, pour les législatives, c'est une autre histoire. Dans la 3<sup>e</sup> circonscription par exemple, il y aura certainement un candidat du PCF et un Insoumis. « C'est compréhensible, mais dommage », regrette Boris Morenas. La secrétaire départementale de la fédération communiste du Bas-Rhin, Hullyya Turan, s'en explique : « On a participé aux réunions publiques de la France insoumise, mais on a notre programme propre. Nous, la charte des groupes d'appui, on ne l'a pas acceptée ». Unis pour la présidentielle, les deux formations risquent donc d'être en concurrence pour les législatives.

**Maxime Bossomney**

# Le business du presque périmé

*Au nom de la lutte contre le gaspillage alimentaire, les magasins vendent à prix réduit des produits frais dont la Date limite de consommation (DLC) est proche. Au grand bonheur des consommateurs qui font des économies.*



Laurie Collinet / Cuej

**T**éléphone portable dans une main, un poulet à moitié prix dans l'autre : Agnès déambule dans le rayon charcuterie d'Auchan à Illkirch-Graffenstaden. Elle a ses habitudes : « En ce moment, c'est un peu difficile pour finir le mois, donc ce genre de produits me va très bien. » Des étiquettes rouges indiquent les promotions, clients et magasins trouvent leur compte dans ces petits prix. Ici, le déstockage alimentaire se pratique depuis plus d'un an. Deux rayons « anti gaspi » trônent en tête de gondole dans l'hypermarché.

8h30, dans le Super U rue des Bouchers à Strasbourg, une employée approvisionne les rayons avec des produits un peu spéciaux. « On n'a pas attendu que ça soit médiatisé pour le faire », précise Anne Gross, la gérante. Le Super U du centre de Strasbourg compte deux espaces marqués par un cadre rouge, dédiés aux produits frais « déstockés ». Ce type de commerce bradé « va se faire de plus en plus ». Tout le monde y est gagnant. « Le fait de mettre à moitié prix, surtout en boucherie, pour le client qui n'a pas beaucoup de moyens, offre de bonnes affaires », explique-t-elle, en ajoutant que ce sont surtout « les ménagères ou les restaurateurs qui viennent ». Moins 50% sur la salade, sur la viande et autres produits frais, les rayons sont quasi vides chaque

**■ Tous les matins, au Super U de la rue des Bouchers, à Strasbourg, les employés remplissent les rayons de produits à DLC courtes.**

## Casse

Marchandises aux dates dépassées ou dégradées ne pouvant être vendues et signalées comme perte pour le magasin.

fin de journée. « En début d'après-midi, vous pensez que vous aurez de la casse, et puis finalement en début de soirée, il n'y a plus rien », note Anne Gross.

## La législation donne l'impulsion

Adoptée en février 2016 à l'initiative du député Guillaume Garot (PS), une loi sur la lutte contre le gaspillage alimentaire interdit aux magasins de plus de 400m<sup>2</sup> de rendre leurs invendus impropres à la consommation en les aspergeant d'eau de javel. Elle prévoit aussi une sanction pour éviter la destruction volontaire de denrées alimentaires encore consommables. Elle les oblige enfin à passer des conventions avec des associations afin de faciliter les dons alimentaires. Depuis, les grandes surfaces s'adaptent. Plutôt que de jeter, elles vendent moins chers. Sont concernés, dans la majorité des cas, des produits frais (viande, laitage, etc.) dont la date limite de consommation (DLC) arrive à échéance. Depuis 2011, la réglementation distingue DLC et date de durabilité minimale (DDM). Cette dernière concerne les produits sans besoin de réfrigération comme les céréales ou encore les paquets de pâtes. Il n'est pas interdit aux magasins de les proposer, mais ils doivent indiquer que la date est dépassée. Les commerces

## Too Good To Go : l'anti-gaspi 3.0

Noémie Schultz, responsable du développement de l'application mobile Too Good To Go l'affirme : « Dès qu'il y a du gaspillage alimentaire, ça nous concerne ». Né au Danemark en novembre 2015, le concept connaît le succès et s'exporte rapidement. Les commerces de proximité (boulangeries, pâtisseries, restaurants, etc.) vendent le soir à prix cassé leurs produits de la journée. Le consommateur, pour quelques euros, peut donc récupérer des aliments frais.

Strasbourg prend le train en marche en septembre 2016. Au total, une trentaine de commerçants participent à cette aventure anti-gaspillage. Pour Noémie Schultz, « c'est vrai que la loi contre le gaspillage influe peut-être les commerçants », même si le texte de 2016 ne concerne que les surfaces supérieures à 400m<sup>2</sup>. A cette volonté de ne pas gaspiller s'ajoutent des partenariats avec des associations comme Strasbourg Action Solidarité

pour des dons aux sans-abris. « On est juste le lien entre l'utilisateur et le commerçant. C'est ce dernier qui garde la responsabilité de la qualité du produit », précise Noémie Schultz. « L'administration s'adapte aux textes et aux nouveaux types de consommation à mesure que les consommateurs s'adaptent à ce nouveau business », selon Benjamin Schwartz, spécialiste de la sécurité alimentaire.

qui vendent des produits à DLC dépassée s'exposent, eux, à une contravention d'environ 450 euros. « *On compte le nombre de produits périmés : un produit égal une contravention* », explique Benjamin Schwartz, inspecteur au sein de la division sécurité alimentaire à la Direction départementale de protection de la population (DDPP).

### Du marketing pour les magasins

Les géants de la distribution ont pris conscience que les consommateurs regardaient de plus en plus les dates limites. Ce sont les industriels de l'alimentation qui les fixent mais leur décision est encadrée et doit être justifiée auprès des autorités. Si un magasin estime que son produit alimentaire peut être consommé après sa DLC, « *c'est à lui qu'il revient de contacter un organisme indépendant pour réaliser des tests de vieillissement* », explique Anne Gross. Super U fait appel à des cabinets d'analyse alimentaire qui travaillent pour l'ensemble des magasins. Carrefour, géant français dans le secteur, a d'ailleurs décidé récemment de modifier la date d'expiration de certains produits de sa marque distributeur. De son côté, le magazine *UFC-Que choisir* a réalisé une enquête sur les dates de consommation. Beaucoup de produits frais sont encore consommables bien après la date indiquée et pourtant, chaque année, plus de deux millions de tonnes sont jetées par les consommateurs.

« *Les gens ont connaissance des bacs remplis de produits à DLC proche, il y a une demande certaine* », confirme Charles Spenlinhauer, gérant du Cora de Mundolsheim. À côté des traditionnels produits frais, ce sont les légumes défraîchis qui sont vendus moins cher, mais également les viennoiseries. La vente de ces produits à DLC courte rapporte de 200 000 à 300 000 euros par an à ce magasin (pour un chiffre d'affaires d'environ 150 millions d'euros). Ces produits étaient auparavant jetés ou donnés, des pertes sèches pour un supermarché. « *Bien sûr, il y a de la casse, une tomate pourrie, on ne peut pas la vendre. Certains produits ne sont pas vendables* », reconnaît le gérant.

### La ramasse ne cesse d'augmenter

« *Les supermarchés retirent toujours à l'avance. Certains préfèrent jeter, d'autres donnent aux associations* », affirme Benjamin Schwartz. En réalité, chacun a sa méthode. Vendre des produits à moitié prix demande une organisation que les petites surfaces ne peuvent pas toutes se permettre. Les petites enseignes donnent surtout aux associations. Certaines grandes surfaces comme Cora et Auchan vendent des aliments à prix cassés, mais favorisent également le don. C'est le cas d'Auchan Illkirch qui a redistribué 330 000 euros de produits aux associations comme les Restos du cœur, Boule de Poils ou la Banque alimentaire. Coline Sittler, chargée de communication à la Banque alimentaire du Bas-Rhin, souligne que la « ramasse » dans les supermarchés ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années malgré la vente de produits à prix cassés : 1 184 tonnes en 2015 à 1 324 tonnes en 2016. « *Pour résumer, tout dépend des magasins, et non de nous. Nous sommes en bout de chaîne* », conclut Coline Sittler.

**Laurie Colinet**  
**Vickaine Csomporow**

# 450

Le prix en euros de la contravention à laquelle s'exposent les magasins qui vendent des produits dont la DLC est dépassée.

# 150

En millions, le chiffre d'affaires du Cora de Mundolsheim.

# 1324

En tonnes, la masse de denrées alimentaires données par les grandes surfaces du Bas-Rhin à la Banque alimentaire en 2016.

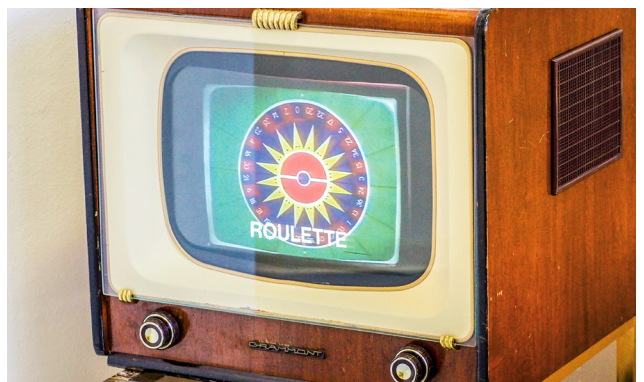
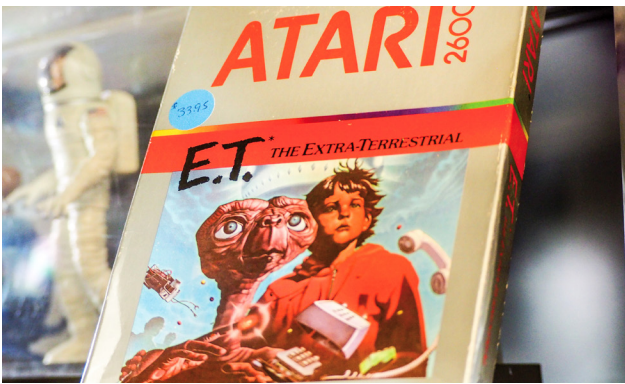
## « Heureusement que la presse n'est pas là... »

*Alcool et automobile ne font pas bon ménage. En février, le tribunal correctionnel a jugé plusieurs cas d'ébriété.*

Un tatouage sur le cou, un strass sur la joue droite, une jeune femme se mord la lèvre nerveusement pendant que le président Alain Hahn lit les charges retenues contre elle. Récidive de conduite en état d'ivresse, le 9 février dernier, mais aussi outrage. Jugée en comparution immédiate, Mme R. est plus calme que lors de son interpellation. Le magistrat, d'ailleurs, tique sur l'outrage et s'agace : « *Vous ne vous êtes pas vraiment laissée faire, hein ? Et vous avez tenu des propos qu'on risque d'entendre de plus en plus devant ce tribunal. Vous avez dit aux policiers : "Allez vous faire enculer, vous êtes bon qu'à enculer Théo"* ». Mme R. se recroqueville un peu sur elle-même et avoue qu'elle ne s'en souvient pas vraiment, car elle avait beaucoup bu. Elle est finalement reconnue coupable et condamnée à 10 mois de prison, dont quatre ferme mais aménageables pour la conduite en état d'ivresse. Elle devra également verser 150 euros de préjudice à chacun des policiers insultés.

Une semaine plus tard, le nouveau Palais de justice ouvre ses portes avec une audience de comparution immédiate. M. K. est impassible. Il comparait pour la dégradation de trois voitures. Lorsque le président l'interroge, le prévenu est laconique : « *Je me suis fait voler trois bouteilles dans le quartier. J'ai pété les plombs, je me suis énervé et voilà* », explique-t-il avec un léger accent polonais. M. K. avait bu deux bouteilles de vodka cet après-midi là et en avait acheté trois autres au marché noir pour les revendre. Il reconnaît avoir brisé les pare-brises en sautant dessus à pieds joints. Condamné à plusieurs reprises pour vol, destruction et détention de stupéfiants, il avoue mélanger au quotidien alcool, héroïne et subutex. « *Vous êtes un violent ?* », le questionne Jean-Baptiste Poli, « *Oui, je suis un violent* », répond le prévenu, « *On dirait pas* », s'étonne le magistrat. M. K. est condamné à six mois de prison ferme. Le surlendemain, M. A. est jugé pour récidive de conduite en état d'ivresse au volant d'une voiture sans macaron d'assurance. Après le réquisitoire du procureur Laurent Guy, mettant en avant un casier judiciaire riche en délits routiers, M<sup>e</sup> Etienne Steil, défenseur du prévenu, prend la parole. Comment les policiers ont-ils pu voir qu'il n'y avait pas de macaron sur le pare-brise alors qu'il faisait nuit ? « *En vérité mesdames, monsieur du tribunal, si mon client est là aujourd'hui, c'est qu'il a deux fois plus de chances de se faire contrôler qu'un homme blanc caucasien* », dit-il avec emphase. Le président Alain Hahn bondit. « *Sérieusement, maître ? C'est la seule chose que vous avez à nous opposer ? Heureusement que la presse n'est pas là* ». « *Je le dis parce qu'il n'y a pas de journalistes, monsieur le président* ». Loupé. L'avocat poursuit un peu plus calme devant un tribunal agacé, et reconnaît tout de même que le macaron était bien absent. M. A. est condamné à trois mois de prison ferme avec annulation de son permis et interdiction de le repasser avant six mois.

**Anne Mellier**







## Pixel Museum : à vos manettes !

Le « dixième art » a enfin trouvé son repaire. Le Pixel Museum, musée permanent du jeu vidéo, a ouvert ses portes à Schiltigheim, le 24 février. L'établissement connaît déjà le succès : presque 1000 entrées pour les deux premiers jours d'ouverture au public.

Le Pixel Museum n'attire pas que des geek. Cette grand-mère est venue avec son fils et son petit-fils. « Quand il était enfant, je le lui interdisais », raconte-t-elle en désignant son quinquagénaire fils, passionné d'électromécanique. Lucas, le petit-fils déjà destiné à l'informatique, a 18 ans. Avec ses copains, il a « mappé » la Grande Île de Strasbourg sur Minecraft, un jeu de construction en ligne. Le fruit de son travail se trouve dans la Computer Room sur une borne d'arcade.

A l'initiative de ce musée : Jérôme Hatton. Il a passé deux décennies à collectionner des consoles, jeux et goodies liés à l'univers du gaming. Celui qui dirige aussi une école de développeurs dans le jeu vidéo, la Ludus Academy, voulait « créer un espace institutionnel pour la culture du jeu vidéo ». Cinq ans de travail avec la mairie de Schiltigheim ont donné naissance à l'œuvre d'une vie : le premier musée de France dédié au jeu vidéo.

**Texte : Paul Boulben**

**Photos : Vickaine Csomporow et Victor Noiret**

# Le scénario de l'imprévisible

*Les autorités envisagent plusieurs plans d'intervention en cas d'attentats. Si les rôles semblent bien définis, dans la pratique, il faudrait aussi improviser.*



Laurent Rigaux / Cuej

**S**amedi, 18h, place Kléber : deux terroristes entrent dans un magasin du centre-ville et ouvrent le feu sur la clientèle.

En cette heure de forte affluence, plusieurs personnes gisent à terre. Les assaillants se retranchent en attendant les forces de l'ordre. C'est une tuerie de masse. A Wolfisheim, le centre d'appel du 18 est débordé. Les opérateurs posent des questions précises. Nombre d'agresseurs ? Type d'armes ? Y a-t-il des blessés ? Le but est d'obtenir un maximum d'informations afin d'organiser les secours.

Depuis les attentats de Paris et de Nice, ce type de scénario hante les autorités. Il constitue l'une des hypothèses sur lesquelles elles travaillent. Leur plan prévoit un schéma d'intervention des forces de police et de secours pour y faire face.

En patrouille autour de la place Kléber, un équipage de police arrive en premier sur les lieux. Il fait partie des forces « de premier niveau », dont le mode d'intervention a été redéfini en

mars 2016<sup>1</sup>. Ces policiers ont l'autorisation de tirer sur un assaillant s'il a déjà tué plusieurs personnes et risque de recommencer<sup>2</sup>.

L'équipage a suivi la formation « *tueries de masse* ». Ce stage a inculqué aux agents une série de réflexes pour affronter la situation. Les policiers de la patrouille se protègent, alertent et évacuent les personnes les plus proches, rendent compte de la situation et interviennent si nécessaire.

## Coordonner les forces

La Brigade de recherche et d'intervention (BRI) et la Brigade anti-criminalité (BAC) arrivent en 20 minutes maximum. C'est le deuxième niveau d'intervention. Elles ont un rôle pivot : elles soutiennent les policiers déjà sur place et préparent l'intervention des unités spécialisées. BRI et BAC bouclent la zone, définissent un périmètre de sécurité, facilitent l'accès des secours et surtout, contiennent la situation. A cet instant, l'Unité de commandement des forces d'intervention

**■ Fouilles et palpations à l'entrée du stade de la Meinau, avant le match Strasbourg - Clermont-Ferrand, le vendredi 24 février.**

(UCOFI) est mise en place par la préfecture. Créé en avril 2016, ce dispositif coordonne toutes les forces de l'ordre ainsi que les unités de secours telles que les pompiers.

Dans l'heure qui suit l'attaque, l'unité d'élite qui est le Raid, pour Recherche, assistance, intervention, dissuasion, arrive sur les lieux. C'est le troisième niveau d'intervention. Cette force d'assaut, basée près d'Entzheim, est engagée pour maîtriser les terroristes. De leur côté, dès l'alerte donnée, les sapeur-pompiers professionnels sont mobilisés. En provenance des quatre casernes de la ville, tous les effectifs disponibles arrivent sur place.

Le ministère de l'Intérieur a élaboré, le 6 juin 2016, en amont de l'Euro de football, une doctrine confidentielle relative aux « *tueries de masse* » à destination des services départementaux d'incendie et de secours (SDIS)<sup>3</sup>. Elle prévoit un dispositif en 3 zones. La zone rouge ou d'exclusion, au cœur de l'attaque, est encerclée par la zone orange, zone tampon, et la zone verte,

## 20

minutes. C'est le délai maximum d'intervention de la BRI et de la BAC en cas de tuerie de masse.

plus éloignée du danger. Un corridor de sécurité est mis en place en zone orange, et protégé par la police. Ce passage permet aux pompiers professionnels d'accéder à l'entrée de la zone rouge, où se trouve le « point d'extraction des victimes ».

Dans cette zone où tout danger n'est pas forcément écarté, un premier tri des blessés se fait dans l'urgence. Les pompiers appliquent la méthode START. Un premier appel au mégaphone permet de rassembler toutes les personnes en état de marcher et de les diriger vers une issue. Restent les victimes à terre. Une rapide vérification, si l'individu ne respire pas, il est déclaré décédé. Les blessés graves ne peuvent être soignés sur place. Equipés de kits spéciaux adaptés à la médecine de guerre, les secouristes arrêtent les hémorragies et traitent les plaies béantes tant bien que mal.

### Surcharge pour les hôpitaux

En parallèle, les services de santé sont réquisitionnés par le préfet. Le plan Blanc est activé dans les différents hôpitaux de Strasbourg. Cette déclinaison locale du plan Orsan (Organisation de la réponse du système de santé en situations sanitaires exceptionnelles) prévoit le rappel de tout le personnel médical. Une cellule de crise est mise en place, composée notamment des représentants des services de chirurgie médicale, d'urgence ou de réanimation.

L'arrivée massive de victimes fait peser un risque de surcharge pour les hôpitaux. Pour l'éviter, un second tri des blessés est réalisé par les médecins du SAMU au poste médical avancé, en zone verte. Ainsi, le CHU de Hautepierre est davantage sollicité sur la traumatologie ou encore la chirurgie des os tandis que le Nouvel hôpital civil reçoit les blessures par balles.

Les bénévoles de la Croix-Rouge du département sont aussi appelés en renfort. « On n'intervient pas dans les zones d'exclusion, mais en deuxième ligne », précise Raphaël Munoz, infirmier aux urgences et directeur des opérations de secours de l'association. La Croix-Rouge est contactée par la préfecture et le SAMU pour une fonction bien spécifique : « On soulage les services publics, on prend en charge les personnes

*qui ne sont pas blessées, mais qui ont besoin d'être réconfortées. »* Les bénévoles mettent en place des cellules psychologiques et s'occupent des personnes indemnes mais choquées.

La préfecture, quant à elle, planifie, gère et coordonne les différentes opérations des services de secours. En coopération avec l'Eurométropole et la ville de Strasbourg, elle travaille aussi à la prise en charge des victimes. Immédiatement après l'attaque, un Centre d'accueil des familles (CAF) est activé et son emplacement dévoilé. Les médias diffusent son numéro de téléphone. Ce lieu, mis à disposition par la ville de Strasbourg à l'initiative du maire Roland Ries, abrite police, services de secours et associations de victimes. Son rôle est d'orienter les proches et les familles. L'identité judiciaire est également sur place. Elle participe à l'identification des victimes avec l'aide des proches. « L'objectif du centre d'accueil est de préparer à la résilience », précise Chantal Cutajar, adjointe au maire de Strasbourg en charge de l'aide aux victimes. Le municipalité s'est voulue à l'initiative quand bien même « l'Etat a souvent une attitude de réserve vis-à-vis des autorités locales » dans un contexte d'attentat.

En marge du CAF, l'Espace d'information et d'accueil des victimes, dédié à l'aide matérielle immédiate, est

**3** exercices de tir par an sont prévus dans la formation continue des policiers.

- (1) Instruction du 25 mars 2016 : concept de l'intervention dans la police nationale.
- (2) Loi du 03 juin 2016.
- (3) Doctrine confidentielle n° DGSCGC/CAB/DSP/SDRCDE/BFTE/2016 du 06 juin 2016.

**Les forces de police assurent la sécurisation d'événements importants, ici le carnaval de Strasbourg, le 26 février.**

déployé. Localisé dans le CAF pendant trois jours, il se déplacera ensuite et veillera au suivi de l'indemnisation des victimes.

### Des failles dans le scénario

Exhaustif, tenant compte de l'expérience acquise après les attentats des dernières années, l'application de ce plan reste théorique. Sa bonne réalisation dépendrait des conditions réelles et de l'état de préparation des services de secours. Or, plusieurs acteurs émettent des réserves sur l'efficacité de leur préparation.

Du côté des policiers, tous n'ont pas suivi la formation « *tueries de masse* ». Ceux qui l'ont fait ont des réflexes. « *Sinon, ils improviseront* », regrette Fabrice Poli, du syndicat Alliance de la police nationale. Ce dernier dénonce aussi le manque d'heures de formation continue. Par exemple, les policiers n'ont que trois exercices de tir par an, avec 30 cartouches à chaque fois. « *Dans la pratique, ils font comme ils peuvent* », se plaint le syndicaliste qui reconnaît cependant que « *personne n'a de potion magique* ».

De son côté, Cyril Grandpré, pompier professionnel à la caserne de Cronembourg et président du Syndicat autonome du SDIS 67, craint que ses collègues soient obligés d'intervenir en zone rouge dans ●●●



●●● laquelle ils ne doivent en théorie pénétrer qu'un fois les agresseurs maîtrisés. Selon lui, les forces de police n'auraient pas les effectifs suffisants pour, à la fois, assurer la sécurité du corridor d'accès des pompiers en zone orange, et s'attaquer aux terroristes. Conséquence, « le corridor prévu par la doctrine n'existerait plus », poursuit-il. Conscient de cette situation, le ministère de l'Intérieur prévoit un renforcement de l'équipement des soldats du feu : mise à disposition de gilets porte-plaques (protégeant le tronc) et de casques lourds. Mais à l'heure actuelle, les 630 pompiers professionnels du SDIS ne disposent que de 20 kits de protection ballistique,

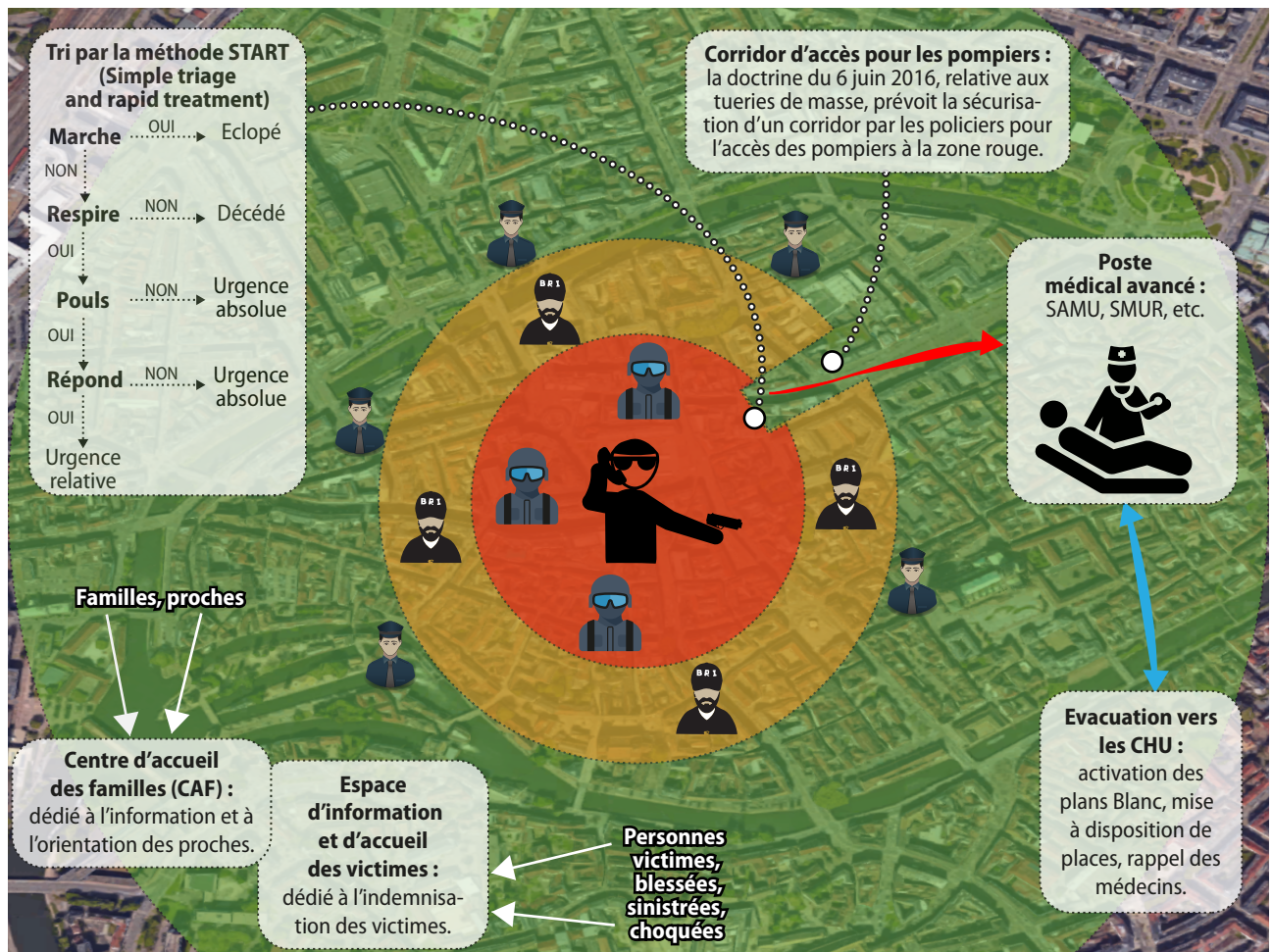
d'après Cyril Grandpré. « Ils ont seulement été commandés fin 2016. Ce n'est pas forcément un manque de volonté, reconnaît-il. Ce n'est pas la mission prioritaire des pompiers. » D'ailleurs, le métier des pompiers est peut-être en train de changer face à l'évolution de la menace. Equipés aujourd'hui de gilets, de casques, seront-ils un jour armés ? « Je n'ose pas y penser, confie le syndicaliste. Les pompiers, si on les imagine armés, c'est la fin. On est au bout du bout. Ça veut dire que l'armée n'est plus compétente, que les forces de l'ordre ne sont plus compétentes. » Quant aux hôpitaux de Strasbourg, rappeler le personnel peut prendre du temps. « Pour réussir à faire venir 10

personnes, il se peut qu'on doive en appeler 100 », explique un syndicaliste sous couvert d'anonymat.

Enfin, la mise à disposition du Centre d'accueil des familles n'est effective que depuis le 15 mars, bien que l'idée de la convention entre la ville et la préfecture avait été lancée dès le lendemain des attentats du 13 novembre 2015. « Les choses sont longues à mettre en place, ça ne fait pas partie de la culture des administrations comme les nôtres », note l'adjointe au maire. Entre la théorie et la réalité, la gestion des conséquences d'un attentat contient forcément une part d'improvisation. Chantal Cutajar le sait : « Il ne se passe jamais ce qui est prévu ».

**20** kits de protection ballistique pour 630 pompiers dans le Bas-Rhin.

## Trois zones d'intervention pour les secours



- La zone rouge :** zone de danger
- La zone orange :** zone tampon
- La zone verte :** zone de soutien
- Forces de police de 3<sup>e</sup> niveau (Raid)**
- Forces de police de 2<sup>e</sup> niveau (BAC, BRI, etc.)**
- Forces de police de 1<sup>er</sup> niveau (police secours, police de proximité, etc.)**
- Evacuation des blessés** entre le point d'extraction des victimes et le poste médical avancé
- Noria d'ambulances** entre le poste médical avancé et les hôpitaux

# Malgré la menace, le spectacle continue

Depuis l'attentat de Nice, la sécurité des événements publics a été renforcée au point de représenter un défi pour leurs organisateurs.

**3** 0 000 personnes réunies le premier dimanche de mars, 900 carnavaliers sur près de trois kilomètres entre les communes de Hoenheim, Bischheim et Schiltigheim : le carnaval du Bouc Bleu constitue chaque année l'un des principaux événements de l'Eurométropole. Depuis les attaques de Nice, les mesures de sécurité sont particulièrement drastiques pour l'organisation.

## Carnavaliers sous pression

« Ce qui s'est passé à Nice fait peur, répète Valérie Zinck, l'organisatrice du carnaval de Schiltigheim. La préfecture pouvait annuler le cortège jusqu'au dernier jour » si elle estime la menace trop élevée.

Cette année, sept camions ont bloqué les grandes avenues d'où des véhicules auraient pu s'élaner et percuter la foule. Le dispositif s'ajoute au barriérage classique des lieux et à la présence des forces de police, déjà en place par le passé.

En amont du carnaval, Valérie Zinck a multiplié les réunions à la préfecture : la première, en novembre, avec les élus, la deuxième, fin janvier, avec les organisateurs du Bouc Bleu et les responsables de la sécurité. La présidente du carnaval y apprend qu'elle doit fournir, en quelques semaines, les noms, prénoms et dates de naissance de toutes les personnes qui participent, de près ou de loin, à la manifestation. « Ils parlaient toujours de "L'après Nice". Ils m'ont dit : "Si on a pas tous les noms, on annule le cortège" », confie-t-elle.

Un défi de taille pour Valérie Zinck, car il lui fallait recenser toutes les personnes concernées, y compris les carnavaliers étrangers : Allemands, Belges ou Suisses. Ceux-ci n'arrivent pas à saisir la finalité de cette mesure : « Les Allemands ont une autre mentalité. Malgré l'attentat de Berlin, ils ne comprennent pas pourquoi on



Baptiste Decharme / Cuej

leur demande ça ». Elle relativise toutefois : « Les demandes nous paraissent énormes et compliquées, mais cela ne peut que nous rassurer. »

## Le Zénith sous haute garde

Dans un endroit confiné, l'exigence de sécurité se décline d'une autre manière. Au Zénith de Strasbourg, le spectre du Bataclan pèse. La crainte de l'intrusion d'un ou plusieurs individus armés inquiète particulièrement. La salle est conçue pour pouvoir évacuer le public aussi bien par l'avant que par l'arrière de la scène. A la moindre alerte, celui-ci peut sortir en 15 minutes. « En cas d'évacuation, c'est moi qui donne le top, explique sa directrice, Sylvie Chauchoy. Je suis le capitaine du bateau, je ne pars pas. » Une fois les forces d'intervention sur place, elle passe la main. Ce schéma théorique est renforcé par les exercices menés dans l'enceinte

du Zénith, notamment avec le Raid, tous les six mois depuis les attentats de novembre 2015.

L'accès à la salle a aussi été rendu plus compliqué. Les barrières d'accès sont maintenant constamment fermées. Le gardien, lui, dispose d'un boîtier de Protection du travailleur isolé (PTI), qui détecte les chutes brutales et la position allongée. Le personnel de sécurité a été renforcé et tous ont été formés pour faire face à une attaque. Ces mesures exceptionnelles sont facturées aux producteurs qui louent la salle, selon l'affluence du public (entre 300 et 800 euros). La préfecture participe à cette politique. Depuis l'attaque du Bataclan, elle met systématiquement à disposition des gendarmes aux abords de la salle pour chaque événement. La directrice se veut malgré tout rassurante : « On ne pense pas à l'attentat, on est juste prémunis un peu plus qu'avant. »

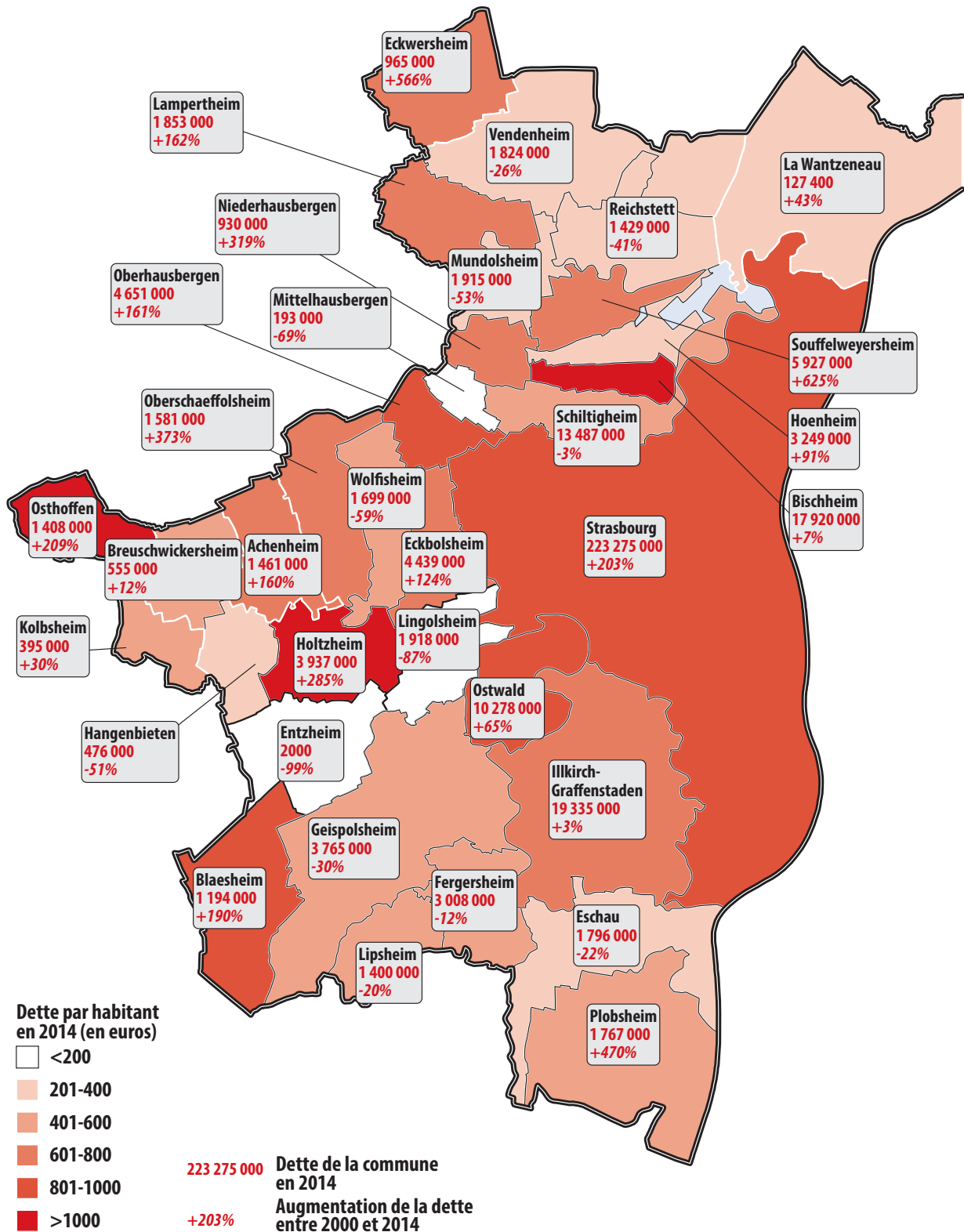
■ Le 26 février, le Carnaval de Strasbourg s'est déroulé avec des mesures de sécurité renforcées.

## 900

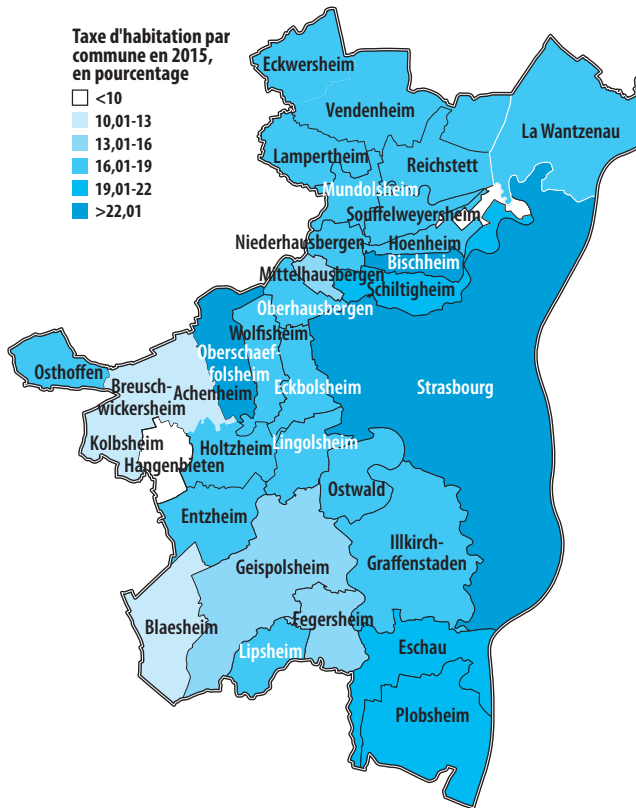
personnes ont dû être recensées pour l'organisation du carnaval du Bouc Bleu.

**Dossier réalisé par Arthur Blanc, Maxime Bossonney, Baptiste Decharme et Laurent Rigaux**

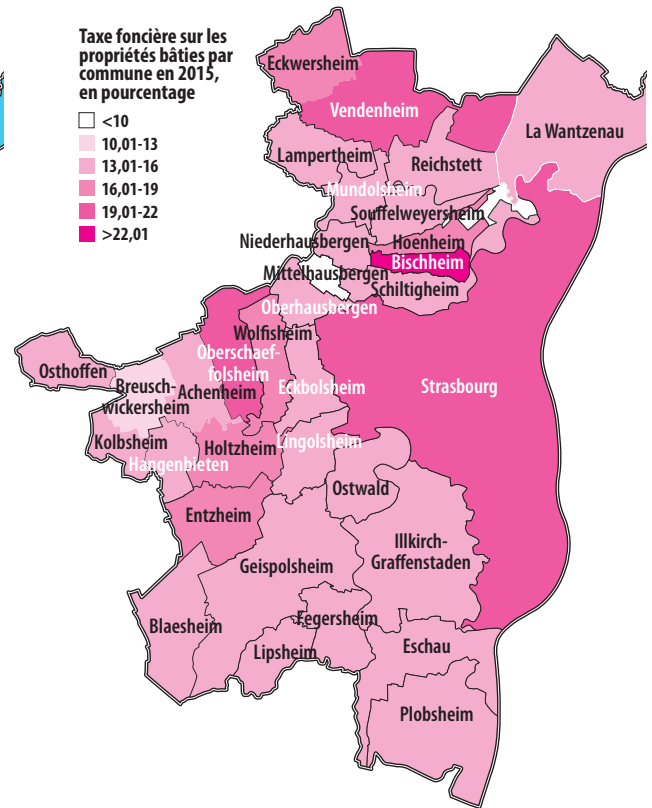
# L'ombre de la dette sur les impôts locaux



## Taxe d'habitation



## Taxe sur le foncier bâti



## Le calcul des impôts locaux

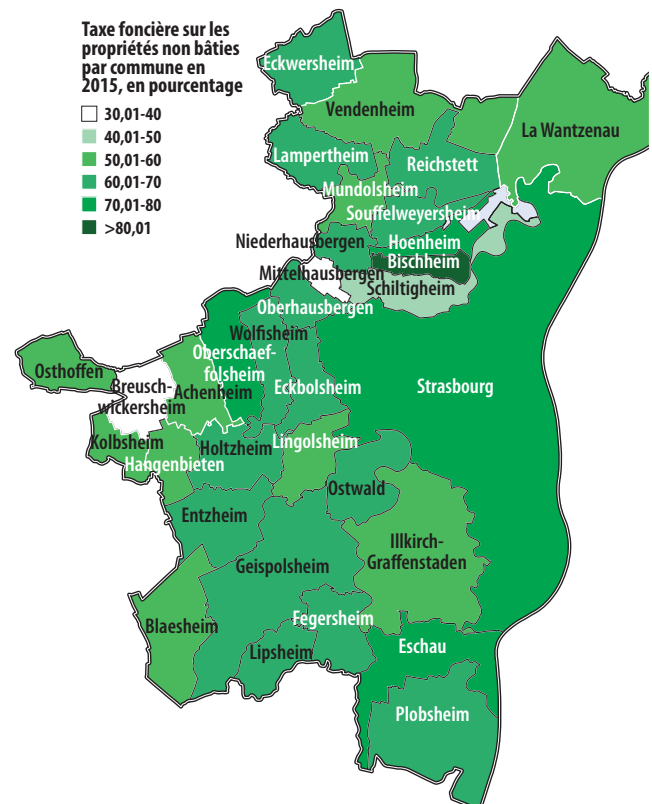
Les impôts locaux concernent la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties et la taxe foncière sur les propriétés non bâties. C'est à chaque commune d'en fixer le taux.

Ils sont calculés en fonction d'une valeur locative annuelle fixée par les notaires. Le montant de cette dernière est estimée en fonction de normes du marché de l'immobilier datant de 1970 pour la taxe d'habitation et pour la taxe sur le foncier bâti. Pour la taxe sur le foncier non bâti, les normes remontent à 1961. Celles-ci ne reflétant plus la réalité du marché, un projet de révision est envisagé par le gouvernement pour 2018.

Par ailleurs, chaque année, l'Etat augmente les bases de la valeur cadastrale : les municipalités peuvent donc compter sur une hausse automatique de leurs recettes fiscales même si elles n'augmentent pas le taux des impôts locaux. Une partie des impôts locaux récoltés sert à rembourser la dette des communes. 21 des 33 communes de l'Euro-métropole ont vu leur dette totale augmenter depuis l'an 2000.

Romane Viallon  
Hugo Laridon

## Taxe sur le foncier non bâti



# Au PMU, la politique a la cote

*Outre les courses hippiques, celle qui conduit à l'Élysée est au centre des débats. Animées, les discussions se mènent avec à l'esprit les problèmes du quotidien.*

**C**ela n'a rien à voir avec du racisme », soutient Jim avant d'avancer les raisons de son vote FN. En ce début de soirée, fin février au Coin des Craquelins, bar PMU de la Krutenau, ça commence à parler politique. Celle des ténors de la course présidentielle comme celle d'électeurs pour qui le quotidien n'a rien d'un jeu.

## Eux contre nous

Au-delà des candidats et de ce qu'ils proposent, ce sont les éléments du réel qui suscitent d'emblée le débat. Avec un goût de "eux" contre "nous" dans la bouche.

Pat est l'un des tenanciers du bar. Il a 47 ans et cela fait 33 ans qu'il travaille. « *Nous, dès qu'on commence à gagner de l'argent, on est au-dessus du plafond pour avoir les aides. J'en connais des mecs qui ne font rien, qui ne travaillent pas. Ils ont 700 euros de minimum vieillesse et ils ont droit à tout : les APL, la CMU, les soins dentaires...* » Le mot assistanat n'est pas lâché mais il transpire de la plupart de ses prises de position. « *J'vais te dénoncer, tu bois ton AAH (Allocation aux adultes handicapés) dès 10 heures le matin* », balance Vincent, un autre client, à Jim. Ce dernier est manifestement alcoolisé, enchaîne les demis, change de sujet à l'envi. Mme Daniel, la patronne, assure qu'on ne parle que rarement de politique dans son PMU. Pat, lui, jure qu'au bistrot « *on en parle souvent* ». Pas des hommes politiques, plutôt des aides sociales, des impôts, du travail... Dans la vie précaire de Thierry, le problème c'est le banquier « *qui marche à droite. Il me suit partout, il contrôle ce que je dépense* ». Les clients voient d'abord midi à leur porte mais finissent par miser sur un cheval, le tout en gardant un œil sur la chaîne Equidia, diffusée en fond sur la télévision. Vincent, cheveux longs à la Renaud, fait part de ses intentions électorales. Jugeant promptement les



Victor Noiret / Cuej

■ **Discuter les programmes, évaluer les candidats : c'est la politique au quotidien dans les PMU de la Krutenau.**

principaux candidats : « *Fillon on connaît, Pénélope, ce n'est pas le problème. Hamon et Macron, on connaît, ils étaient ministres sous Hollande...* » Il n'est pas d'extrême-droite et ne croit pas dans les petits candidats d'extrême-gauche (Arthaud, Poutou). Donc ce sera Mélenchon.

## « Il fume quoi Mélenchon ? »

D'une certaine manière, au PMU, le renouveau c'est Marine Le Pen et Jean-Luc Mélenchon. Du moins, ils n'ont pas encore été essayés et c'est bien leur chance. Pour Pat, « *c'est tous la même tambouille* ». Ça ne veut pas dire qu'il ne votera pas. Il a d'ailleurs une idée bien en tête et Jean-Luc Mélenchon, c'est non : « *Il fume quoi Mélenchon ? Il dit pas tout, il va nous donner de l'argent et les impôts vont le reprendre* ». Même s'il n'avoue pas son vote pour le Front national, il affirme que « *ça va changer les choses* ». Jim veut aussi voir du changement. A

53 ans, il est à la retraite et touche une pension d'invalidité, le visage marqué par ses années de travail dans le bâtiment.

Du côté de Vincent ça ne passe pas, il ne veut pas entendre parler d'un vote FN. Il charrie Jim : « *Je vais te faire bouffer ton bonnet si tu votes Marine Le Pen* ». Pour Vincent, Marine « *elle existe* », mais « *il faut l'attaquer sur ses conneries* ». Ce n'est plus la même chose que son père qui « *balançait que des conneries* », mais elle a conservé ce côté « *raciste, homophobe, sexiste* » inhérent au parti. Thierry, quant à lui, sait qu'il n'ira pas voter : il ne s'est pas inscrit sur les listes. Mais « *s'il faut voter, il faut voter Hamon* ».

Passionnées, teintées de vapeurs d'alcool, les discussions se poursuivront jusqu'au jour du vote. Le jour où il faudra miser sur le bon candidat et espérer qu'il gagne la course.

**Paul Boulben  
Victor Noiret**

**Centre universitaire d'enseignement du journalisme (CUEJ), Université de Strasbourg.**

11 rue du Maréchal Juin

CS 10068  
67046 Strasbourg  
Tél : 03 68 85 83 00  
<http://cuej.unistra.fr>  
<http://cuej.info>

**DIRECTRICE DE LA PUBLICATION :**

Nicole Gauthier

**ENCADREMENT :**

Pascal Bastien,  
Catherine Daudenhan,  
Daniel Muller,  
Alain Peter

**RÉDACTRICES EN CHEF :**

Camille Langlade,  
Romane Viallon

**ICONOGRAPHIE :**

Baptiste Decharme

**RÉALISATION :**

Aurélia Abdelbost,  
Shaza Almadad,  
Arthur Blanc,  
Maxime Bossonney,  
Paul Boulben,  
Laurie Colinet,  
Vickaine Csomporow,  
Baptiste Decharme,  
Camille Langlade,  
Hugo Laridon,  
Anne Mellier,  
Victor Noiret,  
Laurent Rigaux,  
Romane Viallon

**PHOTO DE UNE :**

Baptiste Decharme

**MAQUETTE :**

Daniel Muller

**IMPRESSION :**

Imprimerie de l'Université de Strasbourg.  
ISSN 2268-7602.